



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 17 septembre 2021

La Marine nationale signe une convention de coopération avec France Cyber Maritime

- **Le 15 septembre 2021, à l'occasion des Assises de l'économie de la mer à Nice, la Marine nationale et France Cyber Maritime ont signé une convention de coopération afin de lutter conjointement contre les menaces cyber touchant le secteur maritime et portuaire.**

L'association France Cyber Maritime a pour mission de renforcer la résilience cyber du secteur maritime et portuaire grâce au développement d'une filière d'excellence française en cybersécurité maritime. Elle est plus particulièrement chargée de mettre en œuvre un *Maritime Computer Emergency Response Team* (M-CERT), centre de veille, d'analyse, d'alerte et de recueil des incidents cyber, en favorisant le partage de l'information, elle permet aux acteurs d'anticiper au mieux les nouvelles menaces.

Reconnaissant qu'il est de leur intérêt mutuel de coopérer en matière de lutte contre les menaces cyber touchant le secteur maritime et portuaire, la Marine nationale et France Cyber Maritime viennent de signer une convention de coopération le 15 septembre 2021, à l'occasion des Assises de l'économie de la Mer (Nice).

Si cette signature publique souligne le soutien indéfectible de la Marine nationale au monde maritime civil, l'objectif majeur de cette coopération est de contribuer ensemble à la sécurité numérique du monde maritime en permettant la montée en puissance rapide de France Cyber Maritime.

Cette contribution réciproque se concrétisera par l'échange direct d'expérience et d'informations entre l'association France Cyber Maritime et ALCYBER, l'autorité de coordination cyber de la Marine nationale. Elle associera en outre étroitement le *Maritime Information Cooperation & Awareness Center* (MICA Center). Centre d'expertise français dédié à la sûreté maritime, situé au sein de la préfecture maritime de Brest, le MICA Center assure déjà des fonctions de recueil d'incidents cyber au profit du secteur maritime.

LES POINTS CLÉS DE LA CYBERDÉFENSE AU MINISTÈRE DES ARMÉES

Mission



Une vision à 360°
des systèmes numériques
du ministère des Armées

Humain



Objectif 2025 :
recrutement de **1 900 femmes**
et hommes afin d'atteindre un objectif
de près de **5 000 cybercombattants**

Infrastructure



À Paris et à Rennes,
des **infrastructures dédiées**
à la cyberdéfense dont le **premier**
incubateur civilo-militaire :
la cyberdéfense factory

Budget



1,6 Md€ consacré
à la **cyberdéfense**
pour 2019-2025 (LPM)



Contacts media :

SIRPA MARINE
Section Médias
sirpa-marine.relation-presse.fct@intradef.gouv.fr
09 88 68 46 67/68

Centre media du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33

France Cyber Maritime
contact@france-cyber-maritime.eu
07 83 75 33 50



Délégation à l'information et
à la communication de la défense
DICO D

Centre media du ministère des Armées

60 boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15